CONTENU

 Salaires ouvriers à partir du 1^{er} octobre 2025

1. SALAIRES OUVRIERS À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Suite à une augmentation de l'indice quadrimestriel moyen, les salaires sont augmentés à partir du 1er octobre 2025.

Salaires horaires minima à partir du 1er octobre 2025	
Trajet de formation	26,8968 €
Ouvriers qualifiés 2e cat.	27,2753 €
Conducteurs d'autos	28,2732 €
Ouvriers qualifiés 1e cat.	28,2732 €
Ouvriers qualifiés d'aérodrome	28,2732 €
Ouvriers surqualifiés	29,3324 €

Prime de raffinage

Prime de raffinage 1 : 1,2236 €

Prime de raffinage 2 : 0,3402 €*

* Prime pour les ouvriers appartenant à l'UTE raffinerie, qui n'ont pas droit à la prime de raffinage 1.

TELECHARGEZ NOTRE APP



Scannez et découvrez l'app ACV-CSC







#vousméritezlerespect



Marche des carrières 14 octobre 2025 Gare du Nord, Bruxelles